

Championnat de France par équipes seniors messieurs promotion Sud

28 & 29 Septembre 2019

Golf de Saint Cyprien

Rue Jouy d'Arnaud 66750 Saint-Cyprien - 04 68 37 63 01

proshop@saintcyprien-golfresort.com - www.golf-saint-cyprien.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Pour les clubs** : Tout club de la région Occitanie non représenté dans les divisions nationales pourra présenter une équipe comprenant 12 équipiers maximum.
Le nombre d'équipes sera limité à 24 et celles-ci seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- **Pour les équipiers** : voir le règlement général du vade-mecum sportif 2019.
Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve

2. FORME DE JEU

- **6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour** / Classement en brut sur le cumul des 5 meilleurs scores de chaque tour.
- **Les 2 meilleures équipes joueront en 4ème division en 2020.**

3. ENGAGEMENTS

- Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 28 août 2019** à minuit.
- Inscription des équipiers sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 20 septembre 2019** à minuit.
- **Les droits d'inscription s'élèvent à 200 €** par équipe et seront débités sur le compte du club avec sa facturation de licences. **Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis.**

4. PRIX

Souvenirs offerts par la **ffgolf** aux clubs montant en 4^{ème} division.